

## QUAI BOISSARIE – PHASE 3 (DETAIL DES TRAVAUX)

Les travaux s'effectueront de la manière suivante :

### 1. Mise en œuvre d'un ouvrage parafouille (= fondation immergée en appui sur le rocher pour éviter les affouillements du lit)

On effectuera un *curage du fond du lit à la pelle mécanique* (depuis la berge), guidée par des plongeurs, de sorte que le rocher soit à nu pour servir d'assise.

Un *coffrage* sera effectué avec des big-bags et des sacs de sable toujours guidé par des plongeurs.

Des que cette phase est terminée, le *coulage de l'assise de nivellement sera réalisée en technique immergée conduite par les plongeurs*. Cette assise en béton sera ancrée au rocher (forage et scellement effectués par les plongeurs). Le béton utilisé est un béton spécialement adapté au coulage immergé (il a même été utilisé en mer).

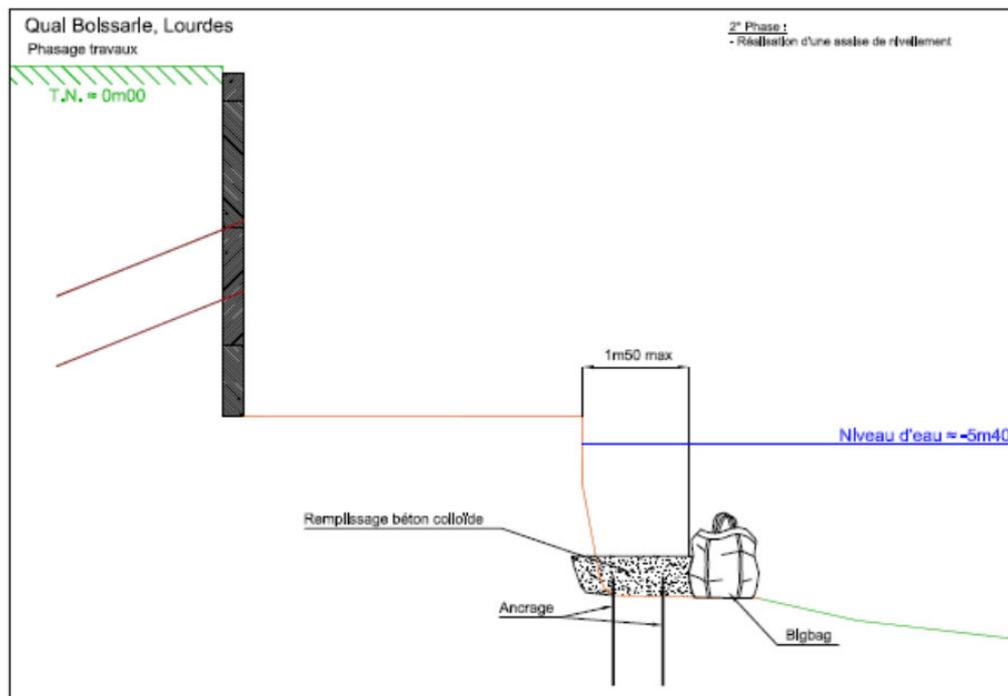


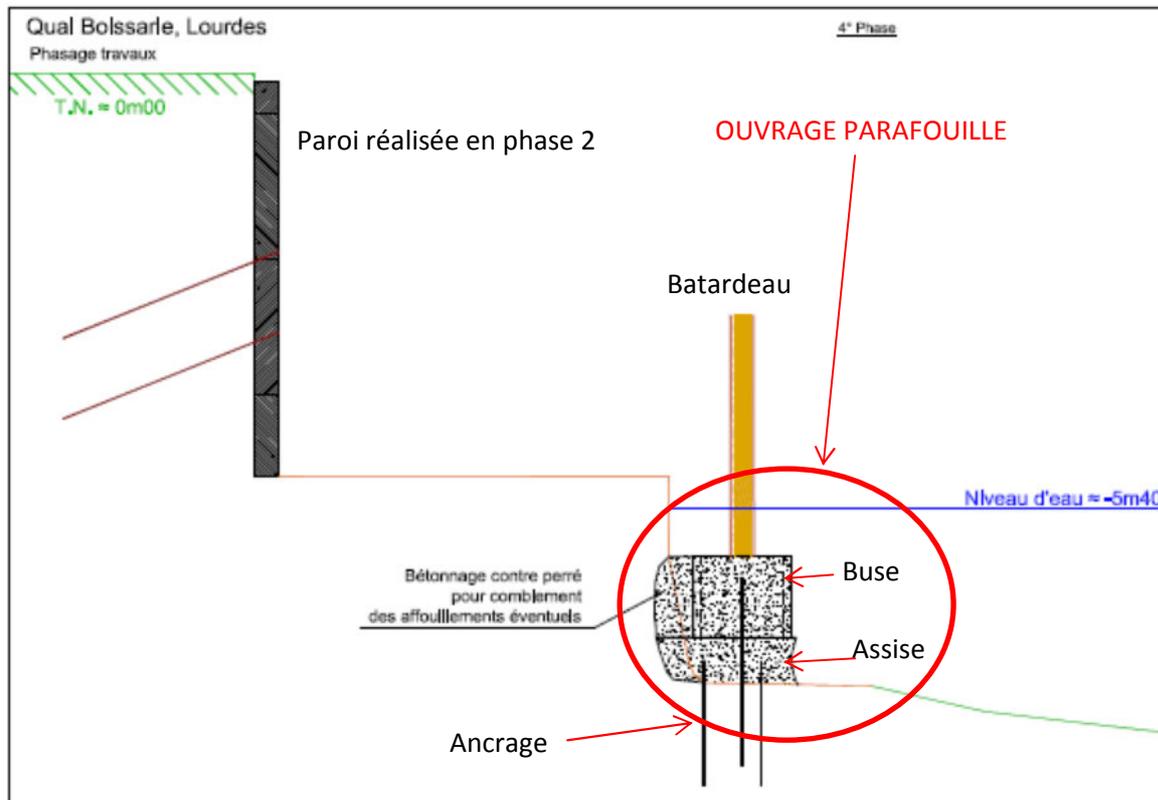
Figure 1 : Réalisation de l'ouvrage parafouille



Des buses perforées diamètre 1000 seront ensuite posées sur l'assise en béton réalisée précédemment. Ces buses seront ancrées pour assurer une cohésion d'ensemble.

Du béton sera coulé dans les buses. Des poteaux seront pris dans ces buses et dépasseront. Entre ces poteaux de grosses planches de bois seront glissés pour former un batardeau (protection type digue pour sécuriser le chantier).

Ensuite le bétonnage entre ces buses remplies de béton et le reste du mur existant et les affouillements existants se comblés en coulant du béton. Cette prestation sera également réalisée avec des plongeurs expérimentés.



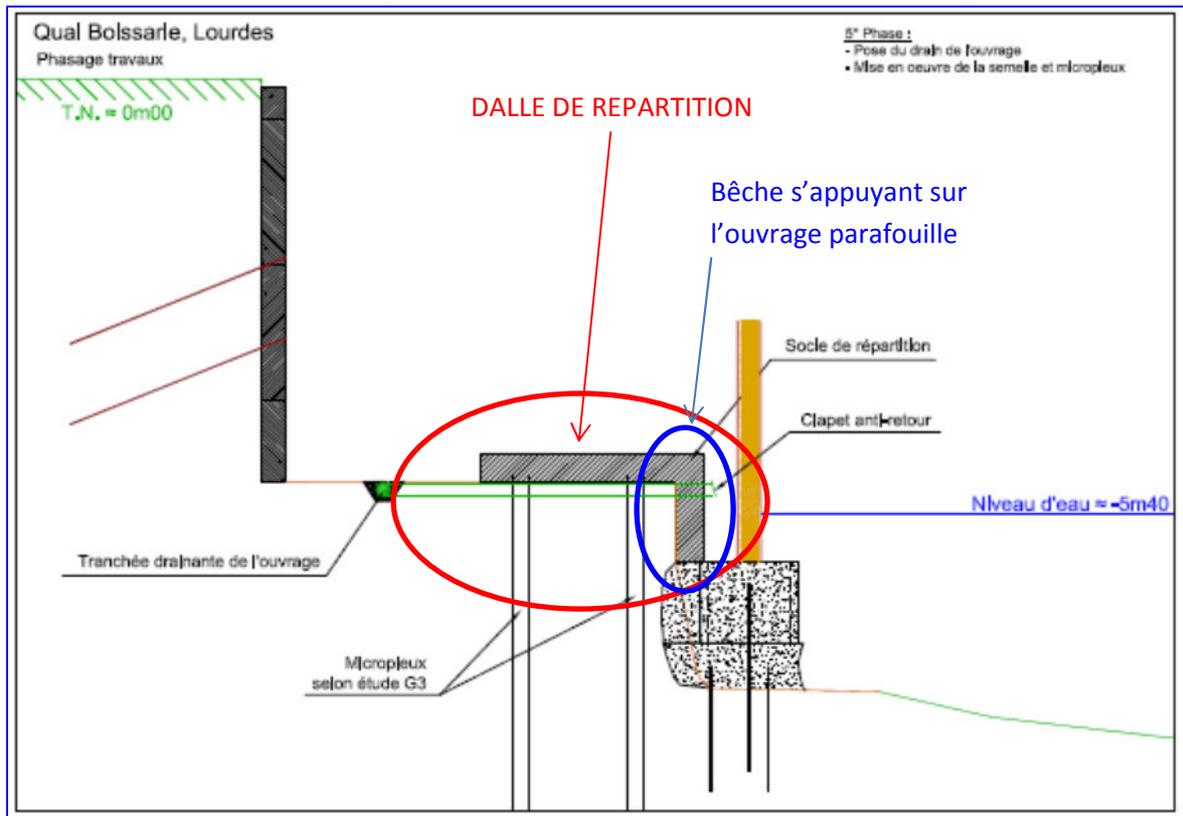
## 2. Dalle de répartition (sert d'appui au mur-poids)

Des *micropieux* (forage + mise en place d'un tubage + béton) seront réalisés sur lesquels une *dalle en béton armé de répartition* (elle sert d'assise au mur-poids qui reposera dessus).

Cette dalle aura une *bêche en béton armé* qui viendra se refermer sur l'ouvrage parafouille préalablement réalisé (point 1) et sera ancrée sur l'ouvrage parafouille.

Cette opération sera réalisée hors d'eau (un pompage est prévu à cet effet).

Le croquis ci-dessous illustre ces éléments.



### 3. Réalisation du mur-poids

Un mur-poids (c'est le mur de soutènement du quai) sera ensuite réalisé. Il sera composé de :

- Un *assemblage de buses perforées identiques* à celles présentées auparavant dans la réalisation du mur parafouille qui sont remplis de béton.
- Un *parement en prédalles préfabriquées* (dalles béton) qui servent de coffrage extérieur (elles seront solidarisiées avec le corps de l'ouvrage (buses) par un liaisonnement ferrailée).

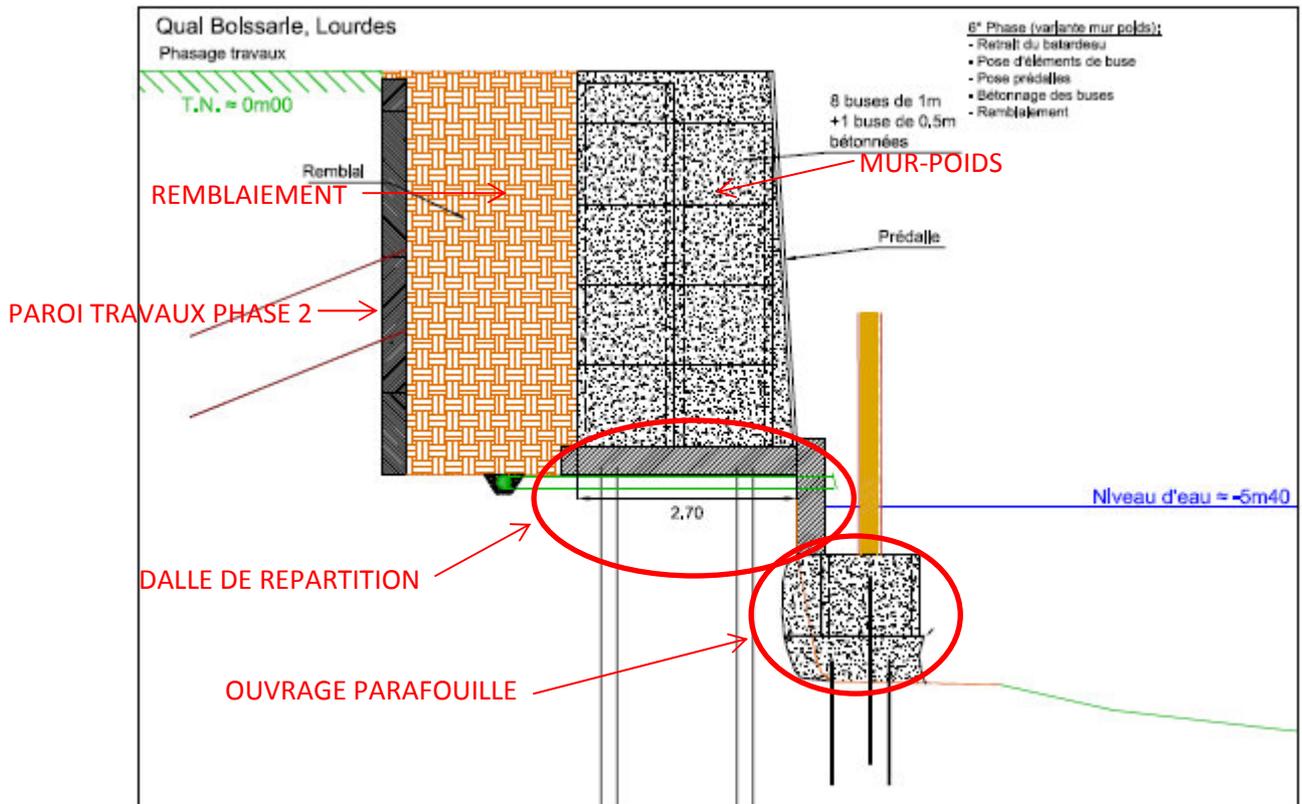
Ces prédalles seront inclinées pour reproduire le parement existant.

Cette solution permet de réduire les délais de réalisation et limite le remblaiement en arrière du mur. En outre le mur poids présente une épaisseur conséquente.

Voir croquis page suivante.

### 4. Remblaiement

### 5. Aménagement paysager du parking du quai Boissarie



En complément les petits affouillements en amont et en aval de la zone de travaux seront comblés par un coffrage en palplanches et des injections de béton dans ces affouillements.